

Communiqué

« **La nuit du destin** », correspondant à la nuit du 26 au 27 Ramadan, aura lieu cette année **dans la nuit du samedi 8 au dimanche 9 mai 2021 (*)**. **Compte tenu des horaires du couvre-feu (19h00 - 06h00) imposés par la situation sanitaire de notre pays**, les prières de cette nuit bénie ne pourront malheureusement pas se tenir dans les mosquées **à l'exception de la prière de l'Aube (Alfajr)** pour laquelle **une tolérance a été obtenue**. Cette prière d'Alfajr, **qui clôtur**e « **la nuit du destin** », est l'un des moments les plus importants de l'année.

« *En vérité, Nous avons révélé le Coran dans la nuit de la Destinée* » (Saint Coran, 97/1)

Pour les mérites de cette nuit, on peut lire dans la sourate 97 : « **La nuit de la Destinée vaut plus que mille mois réunis !** » (Coran 97/3). Le prophète Muhammad (PBSL) a dit « **Qui veille en prière la nuit du Destin mû par sa foi et comptant sur la récompense de Dieu, tous ses péchés antérieurs lui seront pardonnés** ».

Quant aux actes à accomplir cette nuit, la prière, la lecture du Coran et les invocations sont fortement recommandées. Le Prophète a tout particulièrement recommandé cette invocation :

اللَّهُمَّ إِنَّكَ عَفُوفٌ تُحِبُّ الْعَفْوَ فَاعْفُ عَنِّي

« Allahumma innaka 'Afuwwun tuhibbu-l-'afwa, fâ'fu 'annî »

« Ô Allah Tu es Pardonneur, Tu aimes pardonner, alors pardones-moi »

Pour la fête de l'Aïd El Fitr qui aura lieu le 13 mai 2021, il serait souhaitable de prendre toutes les mesures nécessaires afin de réduire le risque de contamination par le Covid-19.

A ce propos, le CFCM appelle les mosquées de France à se rapprocher de leurs municipalités afin de pouvoir **célébrer la prière de l'Aïd dans des espaces ouverts**. Dans la mesure du possible, il convient d'organiser deux services de prière pour mieux accueillir les fidèles **dans le strict respect des gestes barrières et de la distanciation physique**.

Enfin, les fidèles doivent penser à s'acquitter dès à présent de Zakat El Fitr avant la prière de l'Aïd. Le montant de la Zakat est fixé à **7 euros pour chaque membre du foyer familial**. Cette aumône **est réservée exclusivement aux pauvres** et ne peut, par exemple, servir d'aide aux mosquées.

Fait à Paris le 3 mai 2021
Mohammed MOUSSAOUI
Président du CFCM

(*) Le Prophète Muhammad (PBSL) dit : « **Cherchez la nuit de la destinée (ou du destin) parmi les nuits impaires de la dernière décade du mois de Ramadan** ». Elle se situerait donc parmi les nuits du 20 au 21, 22 au 23, 24 au 25, 26 au 27 et 28 au 29 Ramadan. Ces nuits correspondent aux nuits du 2 au 3 mai, 4 au 5 mai, 6 au 7 mai ; 8 au 9 mai et 10 au 11 mai. D'autres hadiths font particulièrement référence à la nuit du 26 au 27 Ramadan.